

Objectif 1.3	Améliorer la coexistence avec les activités cynégétiques et la participation du monde de la chasse à la conservation de l'espèce.
Description	<p>Travailler avec les acteurs du monde de la chasse pour favoriser la coexistence du Lynx et des activités cynégétiques par une prise en compte du Lynx dans l'activité de chasse, une meilleure acceptation de l'espèce et la participation à sa conservation. Cette participation passe notamment par une association étroite des chasseurs aux actions de suivis et de recherche sur l'espèce.</p>
Contexte	<p>A l'instar d'autres prédateurs, le Lynx est à l'origine de conflits avec certains acteurs du monde de la chasse. Ces acteurs mettent en avant leurs craintes quant à l'impact local sur les effectifs des espèces gibiers (chevreuils et chamois principalement) ou sur leur comportement (réorganisation spatiale, vigilance). Le lynx peut alors être perçu comme un perturbateur de l'activité de chasse, remettant en cause le travail de gestion du gibier. Un manque d'informations factuelles et scientifiques peut aussi venir renforcer le poids des anecdotes ou des préjugés sur l'espèce.</p> <p>Ces positions et les attitudes négatives envers le Lynx entretiennent la méfiance des acteurs de la conservation et ne favorisent pas l'association du monde de la chasse aux actions entreprises. De leur côté, les acteurs cynégétiques déplorent le manque de concertation dans les actions relatives à l'espèce ou le manque de reconnaissance de leurs actions en faveur de la connaissance.</p> <p>Le lynx est une espèce protégée et au regard de son état de conservation actuel sur le territoire, il n'est pas envisageable de déroger à ce statut pour des raisons cynégétiques. Pour autant, il est nécessaire de répondre aux questions et aux craintes du monde de la chasse vis-à-vis de l'espèce.</p> <p>Des initiatives de médiation et d'implication du monde de la chasse ont montré des résultats positifs en Europe, par exemple dans le cadre des réintroductions en Allemagne. Des initiatives similaires se poursuivent côté français, dans les Vosges du Nord par exemple, afin de travailler à une meilleure acceptation de l'espèce.</p> <p>Ce travail de médiation doit se faire grâce à des diagnostics partagés par chacune des parties prenantes, sur la base d'études scientifiques impliquant tous les acteurs. La prise en compte de la présence du Lynx dans l'activité de chasse doit s'envisager à la fois par des études sur la prédation qui viendront répondre aux questions du monde de la chasse et appuyer le travail des FDC dans leur gestion des espèces gibiers, mais aussi par l'étude des effets de la chasse sur les lynx, notamment les risques éventuels pour l'espèce au cours de l'activité de chasse.</p>
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de chasseurs, de fédérations engagées (individuellement, ou par le biais de convention), temps agent/technicien, budget alloué dans des activités de suivi, de recherche • Nombre de communications effectuées et audience atteinte auprès du monde de la chasse (présentation en assemblée, articles de vulgarisation dans des revues cynégétiques) • Résultats des enquêtes et de études sur les représentations et perceptions vis-à-vis du Lynx et leur évolution. • Existence d'une fiche lynx dans les cursus de formation
Partenaires potentiels	<p>DREAL FC, OFB, médiateurs (voir ex. du Parlement du Lynx, PNR Vosges du Nord), FNC, FDC et associations de chasseurs, aires protégées, APN, RNNHCJ, Panthera, SOS Faucon Pèlerin, SFPEM, DDTs...</p>

Fiches action

Action n°1					
Libellé et descriptif	Poursuivre ou mettre en place des initiatives de communication et de médiation et favoriser les prises de contact avec les chasseurs				
Pilote	DDT 39/FNC				
Equipe projet	APACEF/Syndicat national des accompagnateurs de montagne				
Territorialisation	Massif des Alpes	Massif du Jura	Massif des Vosges		
	Prioritaire	Prioritaire	Prioritaire		
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de réunions et nombre de participants aux groupes de travail ou de médiation impliquant des représentant du monde de la chasse 				
Calendrier et coût	2022	2023	2024	2025	2026
	20 k€/an				

Action n°2					
Libellé et descriptif	Associer les acteurs cynégétiques aux actions de recherche et de suivi sur le terrain en les intégrant aux protocoles de dénombrement, suivis et recherche				
Pilote(s)	FNC				
Equipe projet	DREAL/OFB /DDts+ appui du Conseil scientifique du PNA Lynx				
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de communications auprès des chasseurs sur les travaux de recherche et suivis Nombre d'actions d'animation et de chasseurs intégrés dans les actions de suivi et de recherche. 				
Calendrier et coût	2022	2023	2024	2025	2026
	En cours d'évaluation				

Action n°3					
Libellé et descriptif	Structurer une action de communication et de prévention contre les destructions illégales rappelant le statut juridique de protection stricte de l'espèce, les risques encourus en cas d'actes de destructions, son état de conservation, la patrimonialité de l'espèce, son rôle dans l'équilibre des écosystèmes				
Pilote(s)	DREAL/OFB/FNC				
Equipe projet	DDT 39 et 25				
Territorialisation	Massif des Alpes	Massif du Jura	Massif des Vosges		
	Prioritaire	Prioritaire	Prioritaire		
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de communication Baisse significative du nombre annuel de lynx morts de cause anthropique illégale de suivi 				

Calendrier et coût	2022	2023	2024	2025	2026
	10 k€/an				

Action n°4					
Libellé et descriptif	Inviter les acteurs de la chasse à intégrer des recommandations favorables à la conservation du lynx dans les SDGC et autres plans de gestion cynégétiques. S'assurer que les SDGC soient en cohérence avec les impératifs de protection stricte de l'espèce.				
Pilote(s)	DDTs				
Equipe projet	FNC/SOS Faucon pèlerin/OFB				
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de SDGC comprenant un paragraphe sur les enjeux et actions de conservation du Lynx • Evolution du nombre de SDGC en cohérence avec les impératifs de protection stricte de l'espèce 				
Calendrier et coût	2022	2023	2024	2025	2026
	Moyens humains des services de l'Etat et de l'équipe projet				

Action n°5					
Libellé et descriptif	Sur l'aire de présence de l'espèce et sur les fronts de colonisation, améliorer la connaissance des chasseurs et des futurs chasseurs, sur la biologie, l'écologie et le statut juridique et l'état de conservation de l'espèce.				
Pilote(s)	FNC				
Equipe projet	PNRHJ, Syndicat national des accompagnateurs de montagne				
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'actions d'informations et de sensibilisation • Nombre de personnes titulaires d'un permis de chasser ayant suivi au moins une formation / nombre de permis délivrés / par massif 				
Calendrier et coût	2022	2023	2024	2025	2026
	20 k€/an				

Actions à mener sur du plus long terme					
Libellé et descriptif	Créer un réseau d'échanges et retours d'expérience sur la présence du Lynx avec d'autres chasseurs (y compris pays frontaliers). Engager des réflexions sur la gestion du gibier, ou tout autre aspect relatif à la pratique de la chasse (locations des baux par ex.) sur la base des résultats des suivis des populations de gibier et des études sur la prédation				